

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[183_Correspondances : 1848-1871](#)[Item](#)[Jouy, le 15 août 1866, Pierre-Frédéric Mettetal à François Guizot](#)

Jouy, le 15 août 1866, Pierre-Frédéric Mettetal à François Guizot

Auteurs : Mettetal, Pierre-Frédéric (1814-1879)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Eglise](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(France\)](#), [Protestantisme](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1866-04-15

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote10, AN : 163 MI 42 AP 183 Papiers Guizot Bobine Opérateur 30

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Mettetal, Pierre-Frédéric (1814-1879), Jouy, le 15 août 1866, Pierre-Frédéric Mettetal à François Guizot, 1866-04-15

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7935>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 19/02/2025 Dernière modification le 02/04/2025

10/

Jouij le 15 avril 1866.

Monsieur Guizot,

L'opinion que vous m'avez exprimée dans votre dernière lettre est conforme à celle de tous nos amis. Déjà avant la réception de cette lettre nous avions nommé à toute nouvelle tentative vis-à-vis de M. Martin, le moins pour le moment. Nous n'en sommes pas moins très-perplexes sur la disposition du Gouvernement, moins cependant en ce qui touche l'affaire Martin, qu'en ce qui concerne l'affaire des pouvoirs. Pour mon compte, je n'ai jamais cessé de croire que c'était là notre véritable danger. Nos amis du dedans & du dehors, d. Paris & d. la province, en sont aujourd'hui convaincus. Nous avons vu indirectement par une conversation de M. Gros, député, qu'il avait eu le voir l'Empereur avec M. Seymour & autres. L'Empereur leur

aurait voulu qu'il eût fort vivement
affaibli protestante & aux, en tant d'ou
la disposition de l'Empereur de servir
bonis à lui demande de pouvoir à
l'organisation possible, de façon à
faire le part de chacun de deux tendan
qui se divisent l'Eglise de Paris. on
aurait fait voir que tout ce mouvement
dans le droit commun, on pacifierait
ainsi l'Eglise & on aurait réussi à
obtenir de l'Empereur la promesse
plus ou moins formelle qu'on prendrait
cette mesure vers la fin de l'année -
D'un autre côté, il me est revenu de
la province que M. Jalobert, doyen de
la faculté de Droit de Nancy aurait eu
une audience récente de l'Empereur
en présence de M. M. Baroch &
Rocher & aurait traité d'un part la
question du synode, d'autre part celle de
la division de l'Eglise de Paris en paroisses
particulières: Sur la première question on
aurait admis l'idée d'un synode convo
qué d'un certain façon proposée par

M. Jalobert & appuyé par M.
L'Empereur am. Baroch. &
Nancy d'une convocation en
M. M. Rocher aurait réussi
dans la convocation jusqu'à
renouvellement de l'assemblée
à la division de l'Eglise de P
aussi de l'idée en première
par ajourné - Ce indic
de son trouble profond
allons succomber sous le ge
paroisses qui est la plus per
d'Nancy succomber pour
per donné à cette question le
Méritait son nos devoirs
Nancy l'avon en quelque sorte
à nos adversaires qui en ou
droit le point central de leur
ont réussi à égarer l'opinion
du gouvernement & l'acte
l'Empereur. On s'est humilié
pour cela de votre propre a
cette partie de nos affaires
vous, les bornes n'en a point
un ajournement à g
d'abord n'avant pas d'agenc

...fort ennuyé de
...ouhait d'être
Empereur se servait
de pouvoir à
...de façon à
...de la même façon
l'Eglise de Paris. On
...tout en voulant
...on précifiais
...aurait réussi à
...la promesse
...qu'on prendrait
...la fin de l'année -
...M. est revenu de
M. Jalabert, doyen de
M. Nancy aurait eu
...de l'Empereur
M. Barock &
...d'un part la
...d'autre part celle de
l'Eglise de Paris en parlant
...question on
...d'un synode conv.
...façon proposée par

M. Jalabert a appuyé sur M. Barock.
L'Empereur a M. Barock aurait-il
d'avis d'une convocation immédiate,
M. Barock aurait réussi à faire ajour-
ner la convocation jusqu'au prochain
renouvellement du consistoire. Quant
à la division de l'Eglise de Paris, elle serait
aussi discutée en principe, mais en
peu ajournée - Ce n'est tout qu'un
d'un trouble profondément. Mais
allons, succomber sur la question des
paroisses qui est le plus périlleux de tout
d'un succomber pour M. Barock
par donner à cette question la place qu'elle
méritait dans nos débats diocésains.
Mais l'avoir en quelque sorte abandonné
à nos adversaires qui en ont fait si bon
usage le point central de leurs efforts agit
ont réussi à égarer complètement l'opinion
du gouvernement & surtout celle de
l'Empereur. On s'est inutilement servi
pour cela de votre propre attitude dans
cette partie de nos affaires. Pour une vraie
raison, il ne faut pas à point à demander
un ajournement après vous avez
d'abord n'avoir pas d'opinion arrêtée

On en a conclu que vous étiez indifférent
M. Barrot en a dit à moi-même que
vous n'avez pas voulu sur un
détail que je grossissais avec une sorte
de passion. Je suis convaincu Monsieur
Guizot, qu'il est nécessaire que vous
examiniez personnellement la question
à qui cela est urgent. À mon avis il
faudrait faire signer au mon d'out l'Ép
un petit décret à l'Empereur pour approuver
le projet de dislocation tout d'un
coup, mais à qui vous le feriez à
Paris sans défense possible. En tout
cas, vous aurez besoin d'agir avec toute
l'autorité de votre opinion, auprès des
ministres avec lesquels vous pourriez vous
mettre en rapport et il faut que vous sachiez
si vous avez besoin de documents pour
faire votre jugement sur la proposition
facilement. — J'espère que vous serez
satisfait si je reviens sans cesse, avec
une sorte d'obsession, sur le même sujet.
Je puis m'empêcher, mais je suis convaincu
qu'un peu de balle sur la question nous servira
très bien à Paris.
Croyez, Monsieur Guizot, à mon inaltérable
dévouement à mon rapport affectueux
M. Barrot